

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Mme Nathalie Filliez Mento pour la création de deux fenêtres en façade Sud d'un mayen sur la parcelle n° 4'845, folio n° 5, zone Mayen, lieu-dit Les Luis à Verbier, coord. 2'582'950/1'106'040

M. Svan Vaudan et Mme Audrey Deslarzes par le bureau d'architecture Jean-Philippe Domingues pour la construction d'une habitation sur la parcelle n° 10'340, folio n° 103, zone Résidentielle R3, lieu-dit Procharat à Prarreyer, coord. 2'583'870/1'101'805

M. Christian Michellod par le bureau d'architecture Willy Roserens pour la transformation de la moitié Est d'une habitation existante sur la parcelle n° 15'538, folio n° 91, zone Village V1, lieu-dit Crettaz à Verbier, coord. 2'583'090/1'104'770

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.